

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 54 (1946)
Heft: 2

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE

La *Feuille d'Avis de Vevey* a célébré le 3 avril 1946, le centième anniversaire de sa fondation. Elle a publié à cette occasion un très beau numéro spécial, illustré d'une quarantaine de gravures. Il restera un très intéressant souvenir pour tous ceux qui s'intéressent à la ville de Vevey et à son passé. Il renferme une *Evocation du Vevey d'antan* par EMILE GÉTAZ, *De la collaboration et des principaux collaborateurs* par A. GÉTAZ, *Propos sans malice et réflexions optimistes* par W. BOURGEOIS.

Albert Lœrtscher qui fonda le journal le 3 avril 1846, était le successeur des Chenebié qui publiaient le *Messenger boiteux* depuis le 18^e siècle. Dès 1905, il est la propriété de la maison Klausfelder et C^{ie}. Le journal, de même que le *Messenger boiteux*, est dirigé avec beaucoup d'intelligence, de compréhension et de bienveillance par M. Emile Gétaz.

Au nombre des principaux rédacteurs et collaborateurs, on peut citer Albert Klausfelder, Alfred Cérésolle, Octave Kramer — auteur actuel des chroniques *A Vevey il y a cent ans* — Paul Perret, devenu plus tard conseiller d'Etat, Georges Jaccottet — dont le fils est rédacteur à la *Gazette de Lausanne* — Eugène Monod. MM. Jean Nicollier, rédacteur à la *Gazette de Lausanne*, et René Payot, très connu comme directeur du *Journal de Genève*, débutèrent aussi à la *Feuille d'Avis de Vevey*. M. Willy Bourgeois entré au journal en 1919 en est, depuis 1924, le très distingué et excellent rédacteur en chef.

Les Archives cantonales ont reçu de la Bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel un don important, provenant des archives privées de la famille de Meuron ; il s'agit de douze registres de reconnaissances ou rentiers de la seigneurie de Corcelles près Concise, entre les années 1554 et 1783, et d'un plan de la seigneurie en 1717. Ces documents se trouvaient entre les mains de la famille de Meuron, dernière propriétaire de la seigneurie au moment de la Révolution vaudoise.

Le Conseil d'Etat a pris acte avec reconnaissance de ce don important pour l'histoire d'une contrée de notre canton, et autorisé les Archives cantonales à remettre à la Bibliothèque publique de la ville de Neuchâtel, pour la remercier de ce geste si courtois, divers dossiers concernant des difficultés entre les princes de Neuchâtel et Berne au 16^e siècle.

Fouilles gallo-romaines à Yverdon. La construction d'un immeuble à la rue des Philosophes et la fouille pour l'établissement d'un collecteur ont permis, en automne 1945, d'examiner une couche de débris

de l'époque de la Tène, et de découvrir une construction romaine. *La Suisse primitive (Ur-Schweiz)* 1946, I, donne sur cette découverte un intéressant article d'André Kasser.

Musée historiographique. M. Emile Gavillet, ancien économiste des établissements de Cery, décédé en janvier de cette année, a légué au Musée historiographique l'ensemble de ses études et de ses collections concernant l'art rural vaudois. M. Gavillet avait réuni et classé près d'un millier de documents photographiques, en particulier sur les fontaines, sur les enseignes d'auberges, sur l'ornementation tantôt héraldique et tantôt linéaire des anciens fers à gaufres, sur les greniers du Pays-d'Enhaut et de la plaine.

Ce legs important vient compléter heureusement les collections du Musée historiographique. Rattaché depuis peu à la Bibliothèque cantonale dont il sera la section iconographique, le Musée recueille en effet les estampes, les portraits, les photographies et de préférence toutes les pièces qui peuvent servir à l'illustration de l'histoire vaudoise.

Le *Démocrate*, de Payerne, a fêté le centenaire de sa fondation, le 18 avril 1946. Il a publié, à cette occasion, un numéro spécial fort intéressant renfermant l'histoire du journal et une série d'articles relatifs aux différentes activités agricoles, industrielles et intellectuelles de cette région, essentielle à tous égards, de la vallée de la Broye. Nous y remarquons, par exemple, des notices de M. Bosset sur « Un peu d'archéologie », de M. Perrochon sur les « Poètes de ce Pays » et de M. Pierre Chessex, sur « Trois cercles ».

Le *Démocrate* est rédigé actuellement par M. Marc Bosset.

Gabriel Seigneux de Correvon (1695-1775). M. Paul Nordmann a entrepris une thèse sur Gabriel Seigneux de Correvon et serait reconnaissant à tous ceux qui pourraient lui signaler des lettres envoyées ou reçues par son personnage. Adresse : Paul Nordmann, Alpenquai 36, Zurich 2.

Nous avons publié, dans notre précédent numéro, une chanson datant de 1845 : *L'adhésion ou le fonctionnaire* se terminant par ce refrain : « Adhérons d'abord (*bis*), nous verrons après si nous avons tort ».

Un abonné nous en donne cette variante entendue à la fin d'un repas :

« Adhérons d'abord
Pour être d'accord,
Nous verrons après si nous avons tort. »

Dans le *Semeur vaudois* du 23 mars 1946 on peut lire une notice historique assez étendue et bien documentée sur l'*Eglise d'Allaman* qui fut paroissiale dès son origine en 1536, et dès lors annexe de Perroy. Une de ses cloches, intéressante, date de 1494. L'auteur de cette étude est M. Raoul Campiche.